

Q.—Lorsqu'une grève a été décidée, et qu'il y a eu des divergences d'opinion entre les ouvriers et le patron, a-t-on eu recours à l'arbitrage ? R.—Oui, je le crois.

Q.—Et quel en a été le résultat ? R.—Je ne sache pas que cela ait eu des résultats appréciables. Quant à cette question, je crois que voici l'embarras ; moi-même, et beaucoup d'autres comme moi, je suppose, n'ont pas approuvé cette question des gages. Bon nombre d'unions ouvrières n'ont pas confiance dans le système de gradation ; elles veulent que les salaires soient égaux. Si nous sommes tous égaux aux yeux de Dieu, nous ne le sommes pas sur la terre ; il est des hommes plus capables que d'autres et l'ouvrier le moins habile reste sans emploi. En temps de prospérité, les bons paient toujours pour les mauvais et quand viennent les temps durs, les mauvais sont dispersés dans tout le pays. Il serait préférable, je crois, que les "Unions" adoptassent le système de placer un homme selon ses capacités, et je crois qu'alors, les patrons et les hommes pourraient régler leurs difficultés à l'amiable ?

Q.—Croyez-vous cela possible ? l'ouvrier inférieur consentira-t-il à descendre jusqu'au dernier échelon ? R.—Permettez que je vous donne un autre exemple. Lorsque j'étais en Angleterre, il y a vingt-cinq ans—et je ne doute pas qu'il en soit de même aujourd'hui—j'ai vu de très bons ouvriers qui venaient d'Ecosse. J'appartenais à la "*Amalgamated Society*" et j'ai vu d'excellents hommes gagnant 12 sous par heure, mais ils ne valaient pas cela, bon nombre d'entre eux, au taux qui était payé pour certains contrats. Nous les primes dans nos sociétés et ils dirent : "Travaillons pour un sou de moins par heure, pendant six ou douze mois, jusqu'à ce que nous sachions le métier". Nos sociétés ne permirent pas cela, mais j'ai cru, alors, que cela était cruel, et le résultat a été qu'ils ne purent obtenir aucun ouvrage. Il n'y a pas de doute qu'aujourd'hui, un bon nombre d'ouvriers préféreraient travailler à meilleur marché, jusqu'à ce qu'ils sachent le métier.

Q.—Nous nous sommes éloignés de la question d'arbitrage. Croyez-vous qu'un tribunal d'arbitrage établi par la loi et rendant des décisions finales aurait de bons résultats par rapport aux patrons et aux ouvriers ? R.—Je le crois, Monsieur. Oui, je le crois depuis longtemps ; nous devrions avoir des arbitres impartiaux dont les décisions seraient finales. Aujourd'hui nous agissons d'une manière telle, que nous sommes dans des embarras presque toute l'année.

Q.—Les charpentiers de Toronto sont payés argent comptant ? R.—Oui, Monsieur.

Q.—Il n'y a pas de système de troc ? R.—Non, pas que je sache. Depuis que je suis dans le pays les gages ont toujours été payés comptant tous les quinze jours.

Q.—Alors ils sont payés régulièrement d'habitude ? R.—Oui.

Q.—N'est-ce pas un désavantage pour l'homme pauvre, de n'être payé que tous les quinze jours ? R.—Cela se peut, je ne sais pas exactement mais je ne vois aucun désavantage. Ça ne me fait pas tort à moi ; au contraire, je crois que c'est un avantage.

Q.—Quel jour de la semaine êtes-vous payés, généralement ? R.—Le samedi.

Interrogé par le PRÉSIDENT :—

Q.—Le soir ? R.—Non, le midi.

Interrogé par M. FREED :—

Q.—Croyez-vous que ce soit un jour aussi avantageux que tout autre ? R.—Non, je ne le crois pas. J'étais payé le jeudi lorsque je travaillais pour M. Gearing, et je préfère le jeudi ou le vendredi.

Q.—Croyez-vous que lorsque les hommes sont payés le samedi, ils sont plus exposés à boire que s'ils étaient payés un autre jour ? R.—Ah ! je ne sais pas ; c'est possible pour quelques-uns ; il y en a qui boivent beaucoup lorsqu'ils retirent de l'argent.

Q.—N'est-ce pas un avantage pour la femme d'avoir l'argent le samedi afin